

Réf: Dossier 276916

## Avis de constitution

### SOCIETE « HARMONIE MINES » en abrégé « HARMONIES MINES »

Siège ABIDJAN COCODY DANGA EN FACE DE LA  
POSTE, Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HARMONIE MINES » en abrégé «  
HARMONIES MINES »

Objet : Exploitation minière .  
Et généralement toutes opérations se rapportant  
directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant  
en faciliter l'extension et le développement  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'emprunt de toutes sommes et en garantie ,  
l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou  
partie des biens sociaux.  
- la prise de participation de la société dans  
toutes entreprises ou sociétés , ivoiriennes ou étrangères  
, créés ou a créer ayant un objet similaire ou connexe

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DANGA EN FACE DE LA  
POSTE, Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) M KOUROUMA KABINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00024 du 08/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00558/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

